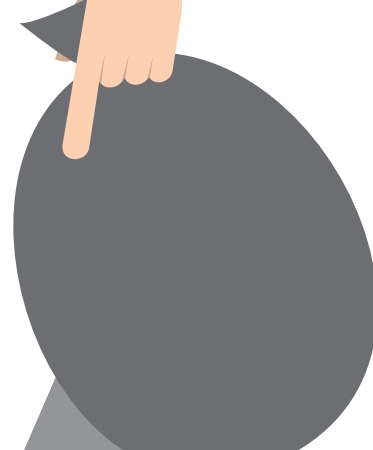
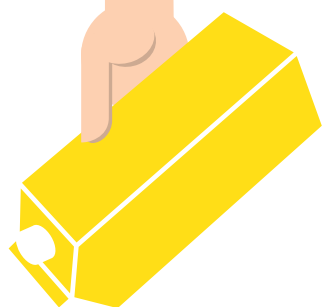


LE MAG CCLO

Magazine de la communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**

COLLECTE DES DÉCHETS CHANGEMENT À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL



ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BEL-
LOCQ ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU
■ CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-
MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRACQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS
■ LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNEPLAÀ ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE
- GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■
PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-MONGIS-
CARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS
■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

ÉDITO

À l'aube de cette nouvelle année, nous abordons 2015 l'esprit combatif et solidaire.

Si la baisse des dotations de l'État impacte notre budget, nos objectifs demeurent, ainsi que la volonté de les concrétiser. Nous nous donnerons les moyens de ces ambitions en les priorisant.

Aider au développement économique de ce territoire reste la première d'entre elle. Sur le bassin de Lacq, 2014 a sans aucun doute été marquée par la mise en service de la deuxième unité du groupe japonais Toray. 2015 pourrait bien être l'année de l'affirmation du site comme un pôle de Recherche & Développement incontournable dans le paysage de la chimie mondiale. À la fin du premier semestre, 5 nouvelles sociétés s'installeront à Chemstart'up pour y mener leurs travaux de recherche.

Sur le secteur d'Orthez, Octime arrive, GFI se développe. Nous favoriserons l'accueil de nouvelles entreprises. Il y a de la demande, notamment en raison de sa situation géographique.

Sur le reste du territoire, nos efforts de soutien aux entreprises se poursuivront dans tous les domaines porteurs d'avenir et d'emploi. À l'image de l'entreprise 3 C Métal, dont vous découvrirez un portrait, en page 8 de ce magazine, la communauté de communes de Lacq-Orthez foisonne de savoir-faire et d'intelligence. Notre mission est de faciliter leur développement.

Une autre priorité porte sur les services à la population. 2014, année de la fusion des deux territoires, a permis d'amorcer un travail de lissage à un même niveau de service. Cette harmonisation va se poursuivre avec notamment la propreté urbaine, l'entretien des espaces verts et de l'éclairage public. Depuis le 1er janvier 2015, notre collectivité a la charge de ces 3 services. Leur bon fonctionnement, équitable et efficace, assure sécurité et bien-être aux habitants. Nous veillerons à conserver cette exigence.

Le service de la collecte des déchets, harmonisé à partir du 1er avril 2015, va par contre demander l'implication de tous. Le tri des déchets est une nécessité environnementale dont chacun est responsable. A nous, Service Public, de vous faciliter le geste en mettant à votre disposition toute une infrastructure de gestion des déchets efficace. Elle existe déjà mais au printemps, elle va être optimisée pour une meilleure qualité de service.

Je vous présente mes meilleurs vœux, au nom de tous les élus de la communauté de communes Lacq-Orthez.

EDITO

A las aubetas d'aqueste an, qu'abordam 2015 dab un esperit combatiu e solidari. Se la baisha de dotacions de l'Estat e tusta lo noste budget, los nostes objectius que demoran, com tanben la voluntat de'us concretar. Que'ns daram los mejans d'aqueras ambicions en ne har prioritats.

Ajudar lo desvolopar economic d'aqueste territòri que n'ei la purmèra. Per l'ola de Lac, 2014 qu'estó mercat, shens nat dobte, per la mesa en servici de la dusau unitat deu grop japonés Toray. 2015 que poderé estar l'annada de l'affirmacion deu site com un pòle de Recèrca e desvolopament de mau esvitar en lo paisatge de la quimica mondial. A la fin deu purmèr semèstre, cinc navèras societats que s'installaràn a Chemstart'up tà i miar tribalhs de recèrca.

Tau parçan d'Ortès, Octime qu'arriba, GFI que's desvolòpa. Que favorizam l'arcelh d'enterpresas navèras. Que i a demanda, mei que mei per rasons de situacion geografica.

Tà la rèsta deu territòri, los nostes esfòrc de sostien a las enterpresas que's perseguiràn en tots los maines portaires d'avièner e d'emplec. A l'imatge de l'enterpresa 3 C Métal, qui poderatz descobrir en portrèit en pagina 8 d'aqueste magazine, la comunautat de comunas de Lac-Ortès qu'a saber-har e intelligéncia a borrolhs. La nosta mission qu'ei de facilitar lo lor desvolopament.

Ua prioritat mei que pòrta suus servicis a la poblacion. 2014, annada de la fusion deus dus territòris, que permetó d'entinar un tribalh d'alissatge a un medish nivèu de servici. Aquesta armonizacion que's perseguirà dab mei que mei la netetat urbana, l'entertien deus espacis verds e l'esclairatge public. Deu 1èr de genèr 2015 enlà, la nosta collectivitè qu'a la carga d'aquestes tres servicis. Lo lor bon foncionar, equitab e eficaç, que'assegura seguretè e plan-estar aus poblants. Que ns'avisaram de conservar aquesta exigéncia.

Lo servici de la collècta de las dèishas, armonizat a comptar deu 1èr d'abiu de 2015, que demandarà l'implicacion de tots. La tria de las dèishas qu'ei ua necessitat enviroamentau de que èm tots responsables. A nosauts, Servici Public, de'vs rénder mei aisit lo gèste en hicar a disposicion tota ua infraestructura eficaça de gestion de las dèishas. Qu'existeish dejà mes, a la la prima, que serà optimizada tà tocar a ua qualitat de servici mei bona.

Que'vs presentè los mens vòts mei bons, au nom de tots los eslejuts de la comunautat de comunas de Lac-Ortès.

Traduction : Cultura de Noste

**JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

SOMMAIRE

- IL Y A 40 ANS...
 - CRÉATION DE LA SOBEGIP 3
 - LES ÉCHOS DE L'ÉCOP 4
 - LES ÉCHOS DE LA CCLLO.....P 5
 - HABITATP 6-7
 - ÉCONOMIE.....P 8 À 10
 - LES OFFICES DE TOURISMEP 11
- AMÉNAGEMENTP 12-13
- DOSSIER :
 - GESTION DES DÉCHETS.....P 14 À 17
 - PETITE ENFANCEP 18 À 21
 - ASSOCIATIONP 22
 - À VOTRE SERVICE!.....P 22-23

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ
Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLLO
Photos : service communication CCLLO - Fly Event - A. Rossignon - DR
Impression : Sud-Ouest Services, St Geours de Maremne (40)
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
Dépôt légal à parution - Janvier 2015
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
TEL : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR ■

IL Y A 40 ANS...CREATION DE LA SOBEGI ■

Créée pour anticiper la mutation du bassin de Lacq à l'épuisement du gisement, la SOBEGI fêtera en 2015 les 40 ans de sa création. L'histoire d'un concept unique au monde raconté par François Virely, Président de la SOBEGI de 2003 à 2013 et Annie Joseph, première salariée de l'entreprise.

A l'origine de la création de la SOBEGI, l'objectif d'Elf Aquitaine était de développer une plateforme industrielle dont les activités seraient indépendantes des ressources liées au gisement de gaz de Lacq. Ainsi, malgré une croissance spectaculaire, Elf a eu, dès le départ, le souci d'anticiper l'arrêt de l'exploitation du gisement de Lacq.

Un concept unique

« La SOBEGI répondait alors à 3 idées très innovantes pour l'époque. Premièrement, celle de constituer une zone industrielle éloignée du secteur gazier, d'où le choix de Mourenx. Puis, celle d'opter pour le développement de secteurs déconnectés du gaz comme la pharmacologie et la chimie fine. Enfin, celle d'assurer la gestion du lotissement industriel. Sa mission était de proposer des terrains aux industriels souhaitant s'implanter ». La SOBEGI ira bien au-delà puisque, dans la foulée, elle apporte aux industriels un ensemble de services, obligatoires ou à la carte, organisé au sein d'un équipement mutualisé. Dès lors, les industriels pouvaient se concentrer sur leur cœur de métier. Pendant 30 ans, la SOBEGI a rempli son rôle de facilitateur en n'occasionnant ni perte ni bénéfice. » se souvient François Virely pour qui ce concept était totalement innovant et unique au monde. « Il n'était pas habituel de rencontrer un industriel qui travaillait gratuitement, tout en permettant le recrutement en moyenne de 20 emplois directs par an, sur la période

de 1975 à 2005.» s'étonne encore l'ancien président.

S'adapter aux besoins des industriels

La particularité de la société béarnaise est d'être à la fois un industriel et un prestataire de services aux industriels. Elle est notamment reconnue pour

ses compétences de gestionnaire de site (plate-formes de Lacq et de Mourenx) et son savoir-faire en matière de sécurité. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est sur la satisfaction client et l'efficacité énergétique que les équipes de la SOBEGI misent pour la pérennité de leur entreprise. « Même si nous sommes sortis de nos murs en intégrant Lacq en 2010 et Bayonne en 2012, notre mission d'accompagnement des clients vers le développement de leur performance reste la même. Les femmes et les hommes de la SOBEGI, chacun à leur époque, y contribuent, au fil de ses 40 années d'existence » rappelle François Virely.

En 2011, pour anticiper l'arrêt de la production de gaz prévu en 2013 et permettre la poursuite de l'activité sur la plate-forme Induslacq, des investissements importants sont mis en œuvre. Celui de la fameuse nouvelle unité de traitement de gaz de LCC30 réalisée, en partie, par la SOBEGI témoigne de sa capacité d'adaptation et d'innovation. De quoi inciter de nouveaux industriels à s'y installer, comme l'a fait TORAY CFE dont l'usine a été inaugurée en 2014.

« UNE AVENTURE EXTRAORDINAIRE »

Annie Joseph, assistante de direction à la SOBEGI de 1975 à 2010.

« J'ai vécu une aventure extraordinaire dans cette entreprise ! J'ai été prise dans un tourbillon dès ma prise de fonction au n°6 rue du Pic d'Anie à Mourenx. Je me souviens que la photocopieuse se trouvait dans la salle de bain de l'appartement et le dessinateur avait installé sa planche à dessin sur l'évier de la cuisine. J'ai apprécié de travailler avec des personnes telles que Messieurs Reulet, Lalet, Jestin et Virely, pour leurs grandes qualités tant humaines que professionnelles. Je garde d'excellents souvenirs de ces années. »



1975-2015 : APPEL À DOCUMENTS D'ARCHIVES

Dans le cadre de la rédaction d'un livre retraçant son histoire, la SOBEGI recherche des documents d'illustration d'époque.

CONTACT :
info@sobegi.com
05 59 92 26 75

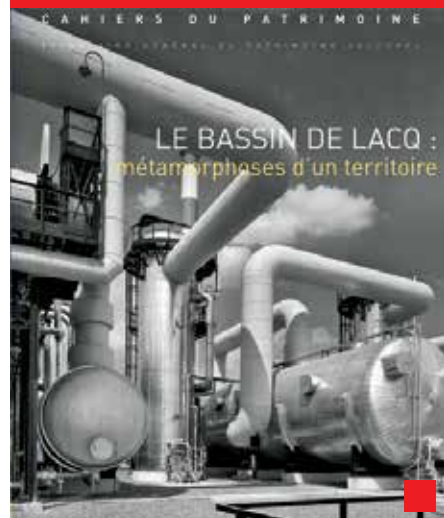


ET DEMAIN ?

« Toray devrait se développer de manière importante. La fibre de carbone avec l'aéronautique est devenue un matériau mature. Un marché important s'ouvre conformément aux prévisions faites par Toray. La société Arkema est l'autre grand industriel du Bassin. Cet ensemble dynamique drainera d'autres activités. Le bassin de Lacq aura sans aucun doute l'occasion de voir la SOBEGI fêter ses 80 ans ! » prédit François Virely.

MÉTAMORPHOSES D'UN TERRITOIRE

La transformation du bassin
de Lacq de 1951 à nos jours



Voici un ouvrage qui ne laissera aucun lecteur indifférent. Celui-ci, intitulé « Le Bassin de Lacq : métamorphoses d'un territoire » a été réalisé par la **Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine** en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication et en partenariat, notamment, avec la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Cet ouvrage, fruit d'un travail d'inventaire du patrimoine, mais aussi recueil des actes d'un colloque universitaire qui s'est déroulé à la CCLO, retrace la métamorphose d'un espace agricole en bassin industriel, devenu bientôt le plus important d'Aquitaine et l'un des fleurons des « combinats » énergétiques français. Il décrit l'aventure industrielle et humaine dont Lacq fut le poumon et Mourenx le cœur, ville nouvelle et véritable laboratoire architectural.

Où le trouver ? : www.msha.fr/msha/publi/ouvrage/affiche_publication.php?code=p389

ARKEMA SUR LA ROUTE DU RHUM

Une performance technologique
et humaine !



Lalou Roucayrol a largement honoré sa mission en arrivant second sur la route du Rhum. Parti de Saint Malo le 24 octobre 2014, il aura fallu à peine 12 jours au trimaran « Arkema-Région Aquitaine » pour arriver à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Outre ses grandes qualités de skipper, c'est sur la performance technologique de son trimaran que Lalou Roucayrol a pu compter.

Véritable concentré d'innovations provenant de la société Arkema, à Lacq, le bateau se distingue aisément de ses concurrents. Pour répondre aux besoins très spécifiques de cette formule 1 des mers, les chercheurs du groupe ont travaillé en étroite collaboration, pendant plusieurs mois, avec le skipper et l'architecte du bateau. C'est ainsi qu'un des matériaux développés par le **Groupe de Recherche de Lacq** rend exceptionnellement léger, résistant aux rayons ultraviolets et aux intempéries. La résine adhésive, également mise au point par le groupe de recherche de Lacq, a été utilisée pour assembler les coques et les bras du trimaran.

En s'associant avec le Team Lalou-Multi, le groupe Arkema a souhaité mettre en avant les valeurs qu'il partage avec le skipper : performance, innovation, partage et transmission des savoirs.

ZONE D'ACTIVITÉS EUROLACQ 2

Commercialisation des lots



Les travaux d'aménagement de la zone d'activités sont terminés.

Les lots, d'une surface variant de 1 500 à 60 000 m², modulables en fonction des demandes des porteurs de projets, sont disponibles à la vente.

Les professionnels intéressés peuvent contacter : Carine Foucharde - service foncier de la CCLO, tél : 05 59 60 84 21 ou Céline Vacher - SEPA, tél : 05 59 80 76 03

GEODE, POUR LES ENTREPRENEURS

Dispositif d'analyse économique
et financière

La CCLO a renouvelé son adhésion au dispositif Geode proposé par la Banque de France. Geode propose, aux entrepreneurs, une réponse adaptée à leurs préoccupations à travers l'analyse économique et financière de leur société. En adhérant au dispositif, la CCLO prend en charge 50 % du coût de la prestation.

De 2012 à 2014, 4 sociétés du territoire ont bénéficié du dispositif Geode.

QUARTIER PALOUMÉ À MOURENX

3 fois moins de consommation
4 fois plus de lumière

Des lampes LED équipent depuis cet été les nouveaux luminaires de l'avenue des Nives et de la rue Mozart du quartier du Paloumé. En plus d'une durée de vie de 50 000 heures et d'une faible consommation, cette technologie permet d'atteindre d'excellents niveaux d'éclairage. Sa couleur, de type blanc chaud, donne un sentiment de sécurité et met en valeur les espaces verts qui caractérisent ce quartier.

Ce chantier de rénovation, réalisé dans un premier temps, va se poursuivre dans ce même quartier en 2015. Comme pour la première tranche, l'objectif sera d'atteindre un excellent niveau d'éclairage, à moindre coût.

Le coût de cette opération, financée intégralement par la CCLO, est de 110 872 € HT.

LE SAVIEZ- VOUS ?

Le **Guide des métiers du bassin de Lacq** recense tous les métiers du bassin de Lacq. Disponible dans sa version papier depuis décembre 2013, il est à présent téléchargeable sur : <http://www.lacqplus.asso.fr/FichesMetiers.pdf>. Fiches techniques, cursus : 64 métiers sont passés à la loupe, agrémentés des témoignages de ceux qui les exercent. C'est un outil précieux pour les collégiens, les lycéens et les étudiants mais également pour toutes les personnes en reconversion professionnelle.

SECOURISME

Les intervenants de l'aide aux
devoirs se forment à la CCLO



58 intervenants de l'aide aux devoirs, dans les collèges et les écoles primaires, ont suivi, au cours du mois de novembre 2014, une formation de prévention et de secours civique de niveau I. Celle-ci, dispensée par la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport, a été entièrement financée par la CCLO pour un montant total de 2 494 €. L'aide aux devoirs est un service gratuit, proposé par la CCLO, dont l'objectif est de donner les mêmes chances de réussite à tous les enfants, dès l'école primaire.

Après les cours, les intervenants sont chargés de surveiller les enfants et de les aider à faire leurs devoirs dans les meilleures conditions possibles. Cette formation les aide à protéger, alerter et secourir les enfants en cas de mise en danger.

LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE À ORTHEZ

Du 9 au 14 mars 2015



La fratrie et la parentalité seront les thèmes de cette semaine très attendue chaque année par les parents, les enfants et tous les professionnels de la petite enfance.

Ce rendez-vous est organisé par la communauté de communes de Lacq-Orthez sur le secteur d'Orthez, et accueille tous les ans près de 2 500 enfants.

Des activités gratuites leur seront proposées au théâtre Francis Planté et à la Maison de la Petite Enfance d'Orthez; ainsi qu'une projection au cinéma Le Pixel. Une représentation est également prévue sur les communes de Puyoô et Sallespisse.

Ateliers créatifs, jeux, spectacles, parcours de motricité, contes animés et musicaux, initiation au cirque, autant d'activités qui réjouiront les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Une conférence-débat, intitulée « Frère et soeur : des empreintes pour la vie » et animée par le psychologue Eric Trappeniers, sera proposée aux adultes le jeudi 12 mars, à 20 heures, au centre socioculturel d'Orthez.

Important : pensez à réserver vos activités au 05 59 67 26 33.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT « CONSERVER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est en cours de réalisation. Ce document traduit la vision intercommunale des élus en matière de logement. Lorsqu'ils seront arrivés au terme de leur réflexion, un plan d'actions sera mis en œuvre pour répondre aux besoins en logement des ménages qui vivent sur ce territoire. Jacques Cassiau-Haurie, Président de la CCLO, nous détaille les axes prioritaires de cette politique.



Un Programme Local de l'Habitat engage une politique du logement sur 6 années. Comment faire les bons choix ?

Le logement est une des premières préoccupations des Français. Organiser une politique de l'habitat à l'échelle d'un territoire de 55 000 habitants oblige à avoir une parfaite connaissance de l'existant. C'est la raison pour laquelle nous avons fait réaliser un état des lieux qui nous a permis d'identifier les points forts et les faiblesses sur lesquelles nous devons agir.

Quels seront les axes prioritaires de ce chantier ?

Le diagnostic l'a démontré, nous sommes un territoire en croissance qui n'a pas de réel problème de logement. La première de nos priorités sera donc de conserver et de renforcer cette attractivité pour répondre aux besoins divers de la population qui y réside mais aussi pour accueillir de nouveaux habitants. En gestionnaire territorial, nous aurons aussi à cœur

de faciliter le développement de chaque commune en cohérence avec son propre projet, sa fonction résidentielle et ses potentialités foncières.

Quels sont les points noirs sur lesquels il faudra agir plus précisément ?

La progression de la vacance de logements est une réalité constatée que nous devons enrayer rapidement. La vétusté des logements - parc privé et parc social confondus - n'y est sûrement pas étrangère. La problématique énergétique peut également expliquer ce phénomène. L'étude a identifié entre 40 et 68 % de logements du parc privé « de construction courante avec des risques d'inconfort ». Ce sont autant de logements dans lesquels personne n'a envie d'habiter ! L'enjeu ici sera donc de favoriser l'amélioration de la qualité des logements, notamment sur le volet énergétique. Pour y parvenir, nous pourrions, en lien avec les aides du Conseil général et de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), proposer des dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat.

Quant à l'habitat social, si la réhabilitation du parc de Mourenx est bien engagée, l'étude montre que les parcs sociaux d'Artix et d'Orthez sont obsolètes.

Nous devons travailler avec les bailleurs sociaux afin de les inciter à engager des travaux de réhabilitation.

Où seront construits les nouveaux logements ?

Nous constatons un étalement urbain important doublé d'une consommation foncière élevée ; en moyenne 1 461 m² par logement. Or, c'est en limitant l'étalement urbain que l'on peut réduire les coûts des infrastructures et de leur entretien. À l'heure de la baisse des dotations de l'État, qui impacte fortement le budget des collectivités, ce n'est pas négligeable ! Nous allons donc travailler à orienter la production de logements vers des programmes toujours adaptés aux attentes des ménages (caractéristiques, qualité et prix) mais plus économes en foncier et le plus possible dans les secteurs urbains. Nous réfléchissons aussi à mettre en place un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété dans l'ancien.

UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PLH est un document stratégique de programmation de l'habitat, obligatoire pour les métropoles, les communautés urbaines et d'agglomération et les communautés de communes de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

Un PLH est défini pour une durée au moins égale à six ans. Sa vocation est de répondre aux besoins en logements et en hébergement d'un territoire tout en accompagnant les politiques transversales (développement économique, transports, environnement, etc.).

Le calendrier du PLH de la CCLO :

- **Juin 2015** : adoption du PLH qui comprendra : le diagnostic, les orientations et le programme d'actions.
- **Octobre 2015** : adoption d'un nouveau règlement d'intervention de l'habitat.

CE QUE NOUS APPREND LE DIAGNOSTIC UN MARCHÉ DU LOGEMENT SANS TENSION MAIS DES DISPARITÉS



Globalement, avec une population en hausse de + 0,6 %, un marché du logement sans tension et des réserves foncières constructibles pour plus de 25 ans, ce territoire ne connaît pas de réels problèmes de logement.

Des disparités

Toutefois, le diagnostic fait ressortir de grandes disparités à l'échelle du territoire. On constate, en effet, une forte croissance sur le secteur Est (proche de l'agglomération paloise) alors que d'autres communes (Mourenx et Lagor, entre autres) sont en perte de population. Le phénomène du vieillissement est global (27 % de + de 60 ans et plus) quoique plus marqué sur les secteurs Nord (Orthez-Puyoô) et Sud (Mourenx-Monein). Une fragilité sociale et économique des ménages est constatée dans les deux villes centres. En revanche l'augmentation de la vacance touche une majorité des centres-villes et centres bourgs.

Les points à améliorer

Des besoins conséquents ont été identifiés concernant le logement des personnes âgées. Ces dernières réclament, en effet, un habitat adapté au vieillissement ; cette offre fait aujourd'hui défaut. Une des priorités sera aussi d'aider les jeunes ménages à accéder à la propriété. Quant au logement pour personnes handicapées, une étude des besoins réels va être réalisée afin de pouvoir y répondre de manière efficace. Le PLH devra également apporter des réponses aux besoins des ménages défavorisés et en situation de précarité énergétique, ainsi qu'aux personnes en situation d'urgence.

LE SCÉNARIO DE PROJET

Pour répondre quantitativement aux besoins en logement.

Les élus ont fait le choix de se projeter à partir d'un scénario optimiste avec un taux de croissance maintenu à + 0,60 % à l'échelle de la CCLO. L'objectif est d'atteindre les 56 780 habitants en 2020 ; soit une augmentation de 362 habitants par an.

À partir des tendances passées (évolutions démographiques et constructions de logements), ils ont tablé sur un retour à la croissance pour le secteur Sud, (sous l'effet du renouvellement urbain de Mourenx et des constructions dans les communes proches de l'agglomération paloise). Pour le secteur Nord, les nouveaux programmes immobiliers sur Orthez et alentour ajoutés à la requalification du centre ancien devraient permettre de maintenir un bon niveau de croissance. Mais c'est sur le secteur Est que les élus ont compté sur une forte croissance. Au vu des tendances passées, le secteur est géographiquement attractif, donc dynamique en termes de constructions neuves.

Selon ce scénario, le besoin en logements sur la totalité du territoire a été estimé à 322 par an, dont 70/ an pour Orthez et 30/an pour Mourenx.



POUR CONTENIR L'ÉTALEMENT URBAIN

Les documents de planification d'urbanisme sont un préalable indispensable pour encadrer une stratégie de développement de territoire. Ils constituent un cadre dans lequel s'inscriront les opérations de constructions et d'aménagement. En l'absence de document cadre, c'est la porte ouverte à l'étalement urbain.

Parmi les actions à mettre en œuvre figure l'élaboration d'un schéma intercommunal. Ce document permettra de proposer les zones prioritaires de développement de l'habitat.

TUYAUTEUR TOUT TERRAIN

A Sauvelade, l'entreprise 3C Metal, spécialisée dans la tuyauterie haute pression, prospère depuis 1995. En comptant ses 3 filiales à l'étranger, la société compte plus de salariés que la commune d'habitants et fait figure de pépite industrielle au cœur de la ruralité.



THIERRY VAUZOU,
à gauche sur la photo,
devant un module en
cours de finition.



PLUS DE PLACE POUR GAGNER EN RÉACTIVITÉ

De 2010 à 2013, l'effectif béarnais passe de 20 à 34 salariés.

Se sentant un peu à l'étroit dans les locaux de l'ancienne conserverie, les dirigeants décident en 2012, d'investir dans l'extension du site. Le nouveau bâtiment de 520 m² sert aujourd'hui de hangar de stockage des pièces détachées nécessaires à la construction des structures métalliques. « Cela nous permet d'être très réactif et autonome lorsqu'un client nous passe commande d'un module. Après la conception dans notre bureau d'études nous sommes en capacité de le réaliser dans la foulée ».

La construction de ce bâtiment a également permis de libérer de l'espace en atelier. « En poussant les murs, nous avons pu aménager des espaces fonctionnels destinés au personnel administratif et au bureau d'études ».

Pour réaliser cet investissement, 3C Métal a bénéficié d'une aide à l'investissement immobilier de la CCLO d'un montant de 30 000 €.

Drôle d'endroit pour une entreprise internationale.

Sauvelade : 226 âmes et 3C Metal. Une société de 250 salariés répartis sur 4 sites, de Cape Town (Afrique du Sud), Dubaï (Émirats Arabes Unis), Johor Bahru (Malaisie) jusqu'à la petite commune béarnaise, berceau de cette entreprise de fabrication de systèmes de tuyauterie, de structures métalliques et d'équipement sous pression.

3C pour les initiales de ses 3 créateurs, Messieurs Collette, Ceres et Constantino, venus implanter en 1995, un site de production en adéquation avec les besoins du complexe de Lacq. La société est aujourd'hui codirigée par Bernard Collette et Philippe Boy, l'enfant de Maslacq qui dirige également le site de Cape Town.

« Pourquoi Sauvelade ? Car ils cherchaient un site proche du bassin industriel. Une opportunité s'est présentée avec la fermeture de la conserverie de la commune » explique Thierry Vauzou, le gérant de l'usine béarnaise. Même si aux dires de quelques anciens du village, remonte parfois des lieux un fumet carnassier, la section des tubes qui sont travaillés ici n'a plus rien en commun avec les boîtes de conserve d'hier.

À l'origine spécialisée dans l'industrie pétrolière, la société s'est diversifiée, au fil de la demande du marché, à l'industrie chimique et agro-alimentaire. Il s'exprime ici un savoir-faire et une exigence capable de relever tous les défis. « Nous sommes en capacité de réaliser un module complet. Le concevoir dans notre bureau d'études, le réaliser dans notre atelier et partir le monter n'importe où, sur terre ou en mer, là où notre clientèle le réclame. » Les modules sont livrés « clés en mains », installés et mis en route pour s'assurer de leur bon fonctionnement. « Il est assez courant que nos ingénieurs partent suivre un chantier à l'autre bout du monde ».

C'est d'ailleurs pour répondre au plus près des besoins de cette clientèle internationale que 3C Métal a ouvert 3 filiales. « À Dubaï, en 2002, nous avons créé un atelier de fabrication et installé un bureau d'études qui sert de base à nos activités d'études et d'ingénierie ainsi qu'à la gestion des projets offshore. En 2006 nous avons ouvert un atelier à Cape Town spécialisé dans la fabrication de tuyauterie ainsi qu'un service d'inspections et de réparations de risers de forage. Depuis 2014, notre atelier de préfabrication en Malaisie nous permet d'être très réactifs aux demandes des nombreux clients que nous avons sur cette zone ».

« PRÉFÉRENCE COMMERCE » : 21 PROFESSIONNELS LABELLISÉS

En décembre dernier, 21 commerçants du territoire ont reçu le label « Préférence commerce » des mains de Philippe Coy, Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau-Béarn et des élus de leur commune respective. Ils viennent ainsi grossir les rangs des 18 entreprises moneinchonnes « labellisées » en 2013.



Le label « Préférence commerce » est une démarche qualité initiée par CCI France ; sur le territoire de la CCLO, le dispositif est financé par la chambre consulaire Pau-Béarn et par l'Office de Commerce et de l'Artisanat du bassin de Lacq.

Le label récompense les commerçants et les prestataires de services pour la qualité de leur établissement au niveau de l'accueil, de son aspect - intérieur et extérieur -, des services proposés et des actions de communication mises en œuvre par l'exploitant. Le processus de labellisation, réalisé par la CCI en partenariat

avec l'IPC (centre de formation pour les entreprises), permet d'identifier les points forts et les marges de progression. Une fois ce diagnostic posé, une liste de préconisations est proposée à l'exploitant qui s'engage à mettre en œuvre des actions pour progresser dans cette démarche qualité.

L'obtention du label apporte une meilleure visibilité au commerçant qui bénéficie d'une communication et d'une reconnaissance au niveau national.

OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION 3 NOUVELLES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

L'épicerie fine Freskib'ou, le garage Desibel Moto, le Monein Auto Contrôle : ces 3 commerces fraîchement installés à Monein ont en commun d'avoir bénéficié du soutien de la CCLO à travers l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce.



En plus de précieux conseils techniques, une aide financière leur a été octroyée pour l'aménagement de leur local et l'achat de mobilier professionnel.

Ce dispositif en vigueur depuis 2011 a vocation à soutenir le commerce en zone rurale à travers 3 types d'aides censées apporter aux entrepreneurs les moyens nécessaires à la réussite de leur projet : des aides financières, un bilan conseil et un conseil architectural.

RENSEIGNEMENTS :

cc-lacqorthez.fr,
rubrique commerce &
artisanat.

CONTACT :

Service commerce
de la CCLO
Tel : 05 59 60 84 28

COWORKING UNE AUTRE FAÇON DE TRAVAILLER

Le pôle I.Etech, à Orthez, accueille des travailleurs indépendants et salariés, ayant choisi le coworking comme organisation de travail. Entre travail à domicile et travail en entreprise, cette formule intermédiaire séduit de plus en plus de professionnels désireux à la fois d'être autonomes sans être isolés. Mobilité, flexibilité, économie, interaction ; autant de raisons de franchir le pas. Rencontre avec Guillaume Guinaudeau, Directeur des « systèmes d'information à temps partagé » pour la société Greenglade Consulting.



**GUILLAUME
GUINAUDEAU &
MATHIAS SÉHI,**
chef de projet
informatique, apprécie
de pouvoir partager
et échanger sur leurs
projets mutuels.

LE SAVIEZ- VOUS ?

Le coworking marque définitivement l'avènement d'un nouveau modèle de développement pour l'organisation du travail.

EN 2008 :

1 espace de coworking en France

EN 2014 :

+ de 200 espaces

SE RENSEIGNER

Contactez le service développement économique de la CCLO au 05 59 60 84 22 ou à l'adresse courriel m-hayet@cc-lacqorthez.fr

Vous pouvez aussi participer aux activités organisées au pôle I-Etech. Programme sur www.cc-lacqorthez.fr

Pôle I.Etech - Zone des Saligues
Rue Louis Rabier - 64300 ORTHEZ

I.ETECH, C'EST AUSSI DES BUREAUX À LOUER À L'ANNÉE

de 15 à 20 m², modulables en fonction des besoins de votre entreprise. Et toujours, l'accès à de nombreux services : très haut débit sur fibre optique, levée du courrier, salle de réunion équipée, entretien, électricité, eau, accès sécurisé, parking.

OFFICES DE TOURISME : VALORISER ET ACCOMPAGNER, TOUT UN PROGRAMME !

Compétente en termes de promotion touristique, la communauté de communes de Lacq-Orthez participe au fonctionnement des offices de tourisme Cœur de Béarn (territoire de l'ex communauté de communes de Lacq) et Béarn des Gaves (territoire de l'ex communauté de communes du canton d'Orthez). Outre leur mission d'accueil des touristes, ces deux offices de tourisme accompagnent et valorisent les hébergeurs, les artisans et producteurs locaux.

Le développement touristique est une mission stratégique pour les offices. Elle consiste notamment à conseiller et à accompagner les porteurs de projets touristiques afin que leur offre soit en adéquation avec la demande sur le territoire. Plus qu'un interlocuteur privilégié, nécessaire pour pouvoir développer leur réseau professionnel, les acteurs touristiques trouvent auprès de lui des réponses à des questions aussi variées que « comment déclarer mes revenus ? », « comment me faire connaître ? », « comment aménager ma structure ? ». Autre type d'accompagnement incontournable aujourd'hui, celui du numérique. Les offices de tourisme proposent des stages à moindre coût ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur ce thème. En termes de communication, les acteurs du territoire ont la possibilité de figurer sur le site internet des offices et bénéficient d'aide pour monter leur dossier de demande de label.

Accompagnateur de projets

Marie-Claude Diez, propriétaire du Domaine Marimpoey, à Monein, fait partie des professionnels qui ont trouvé auprès de l'office de tourisme Cœur de Béarn une aide précieuse. Pour différencier son offre de celles déjà existantes sur le territoire, Marie-Claude Diez a fait le choix d'adapter une de ses chambres d'hôtes aux personnes à mobilité réduite et a ainsi obtenu le label « Tourisme et Handicap ». « L'office de tourisme Cœur de Béarn m'a fait profiter de véritables compétences, de formations de grande qualité pour un coût dérisoire ; il a fait en sorte que mon projet soit efficace et avance vite. Il m'a facilité le référencement sur plusieurs sites internet et m'a mise en relation avec de nombreux contacts. » s'enthousiasme cette professionnelle du territoire.



DEPUIS JUILLET 2014

les nouveaux locaux de l'office Cœur de Béarn à Monein ont été réaménagés. Ils sont aujourd'hui plus fonctionnels et adaptés aux attentes des usagers.

BÉARN DES GAVES : UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

L'année 2014 a été celle de la reconnaissance pour l'office de tourisme Béarn des Gaves. En effet, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a classé l'établissement en 1^{ère} catégorie des offices de tourisme ; gage de qualité de son accueil et de la démarche qualité initiée dans le but d'améliorer ses services et sa performance globale. Ce travail de longue haleine est le fruit d'une volonté politique engagée par les élus, à l'échelle des 4 cantons du Béarn des Gaves (Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Navarrenx).



**11 PRODUCTEURS
& ARTISANS** sont
représentés dans la vitrine et
sur les présentoirs de l'office
de tourisme d'Orthez.

Valoriser les acteurs du territoire

Parmi les nombreuses actions entreprises pour promouvoir le territoire du canton d'Orthez, l'office a lancé l'opération « Saveurs et Savoir-faire ». Elle consiste à valoriser les acteurs économiques en exposant leurs produits dans la vitrine de l'office. Les touristes peuvent acheter sur place aussi bien du foie gras, des conserves, de la confiture de lait que du linge et des portes stylos en étain ! « Apporteur d'affaires », l'office prévoit également une visite chez un ou plusieurs producteurs au cours des circuits qu'il organise. Autre avantage pour les acteurs locaux : profiter d'une communication à l'échelle nationale.

GARE D'ARTIX : DES AMÉNAGEMENTS POUR FAVORISER LE TRANSPORT MULTIMODAL



UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ et plus attractif grâce à l'aménagement paysager, la création d'un mail central et d'un giratoire.

Du projet au premier coup de pioche, il aura fallu 7 ans pour que le chantier de réhabilitation des abords de la gare d'Artix démarre. Il est pourtant inscrit depuis 2007 dans le schéma de modernisation des gares dans le cadre d'un contrat d'axe ferroviaire régional (lire ci-contre). Les multiples opérateurs¹ impliqués dans l'opération ont finalement validé ce projet conçu dans les bureaux d'étude de la CCLO. Cette rénovation répond à un projet global urbain ambitieux qui vise à favoriser le développement du transport multimodal : train, bus, transport à la demande, taxi et vélo. Il va donner une nouvelle vie au site.

Si le site de la gare d'Artix bénéficiait d'une très bonne accessibilité, il péchait par son manque de visibilité et par une offre insuffisante de stationnement. Et bien que situé à deux pas du centre-ville d'Artix, les espaces périphériques de la gare, délaissés, ne valorisaient pas le lieu.

Une fois ce constat posé, l'ambition des concepteurs était bien de changer son image, de repenser son accessibilité multimodale et de réhabiliter les espaces publics alentours, alors inadaptés et désuets.

Grâce à l'achat, par la commune d'un terrain adjacent, 82 places de parking voitures vont être créées, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite et trois à la SNCF. Les cars interurbains pourront stationner sur deux emplacements dédiés.

Quant aux voyageurs qui souhaitent rejoindre la gare à vélo, ils auront désormais à leur disposition une consigne de parc de stationnement, sécurisée et abritée pour y garer leur bicyclette. Pour relier l'espace avec le cœur d'Artix, piétons et cyclistes circuleront en toute sécurité sur des voies piétonnes et cyclables confortables.

Démarré en décembre 2014, le chantier a pris ce mois-ci son véritable rythme de croisière. La livraison aux usagers est prévue en avril 2015. La gare reste accessible pendant les travaux.

1 - CCLO, SNCF voyageurs, SNCF Frêt, SNCF Direction des gares, RFF, Gares et connexions, Département, Région Aquitaine.

COÛT & FINANCEMENT

Le coût de l'opération est estimé à 445 437,50 € HT.

Elle est financée par :

- CCLO, maître d'ouvrage : 35 % du montant
- Conseil régional d'Aquitaine : 35 % du montant total
- SNCF Gares et connexions : 10 % du montant total
- Conseil général : 10 % du montant total
- Etat : 10 % du montant total

CONTRAT D'AXE BÉARN

Pour favoriser l'usage du train, la Région Aquitaine a formalisé des **contrats d'axes ferroviaires** avec toutes les parties prenantes de chaque projet. En fonction des objectifs fixés par le contrat d'axes des actions partagées sont mises en oeuvre.

Des objectifs

- Développer une offre de transport ferroviaire performante.
- Améliorer l'attractivité des gares et leurs accès en assurant la promotion de l'intermodalité ainsi que des modes actifs (marche à pied et vélo) et un meilleur partage de l'espace public (requalification des voiries, apaisement des vitesses).
- Valoriser les quartiers de gares par des opérations d'aménagement vertueuses (renouvellement urbain, mixité sociale et fonctionnelle, qualité environnementale).
- Lutter contre l'étalement urbain en inscrivant notamment dans les documents de planification (SCOT, PLU) des préconisations en matière de densification minimum autour des gares.



Le contrat d'axe Béarn prévoit notamment l'extension du service de transport à la demande Mobilac à l'ensemble de la CCLO. Ce qui a été réalisé en 2014.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : SÉCURITÉ ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVANT TOUT

Depuis le 1^{er} janvier, la CCLO exerce les compétences « propreté urbaine », « espaces verts » et « éclairage public », sur la totalité du territoire. Focus sur l'éclairage public et les missions du service.

Pour Éric Camus, en charge du service « éclairage public », deux priorités guident l'action : « la sécurité des populations et la maîtrise de l'argent public. Pour cela, l'objectif est d'avoir toujours un coup d'avance ». Pour maîtriser ce parc de 14 000 points lumineux, il en dresse un état des lieux rigoureux tout en assurant la maintenance. « Plus de 50 % de l'éclairage public est vétuste (supérieur à 20 ans), certains équipements sont obsolètes. En conséquence, la consommation d'énergie est bien trop importante pour un rendu lumineux dégradé ».

Pour y remédier 4 agents de terrains, juchés sur leurs nacelles, battent la campagne, inventorient et assurent la maintenance des équipements. Quand il s'agit de la sécurité immédiate des usagers (feux tricolores défectueux, lampadaires tombés, rue qui se retrouve dans le noir, etc.), une équipe intervient dans les plus brefs délais. Mais leur quotidien et le plus gros de leur travail porte sur la maintenance préventive.

La maintenance préventive

Pour avoir ce fameux « coup d'avance », il est essentiel de connaître son parc mais aussi de prévenir les risques électriques et mécaniques (par exemple : un mat défectueux). La maintenance préventive permet aussi d'améliorer le niveau d'éclairage tout en réalisant des économies d'énergie ;



EN PLUS DU TRAVAIL DE TERRAIN, le service « éclairage » réalise toutes les études d'éclairage pour les projets neufs ou de rénovation.

c'est le « relamping » : le changement systématique des lampes. « Au bout de 3 ans, une lampe augmente considérablement son taux de panne et consomme 25 % de plus pour un flux lumineux qui diminue de 50 %. L'intérêt du relamping, tant en termes économique qu'en confort d'éclairage est évident. » Ainsi, des lampes neuves remplacent les anciennes. Sur des réseaux récents ou rénovés les candélabres sont équipés de ballast électronique (pour l'abaissement des puissances et un meilleur rendu lumineux). « À moyen terme, toutes les armoires d'éclairage public seront équipées d'horloges astronomiques. Contrairement aux

horloges mécaniques, l'horaire d'allumage varie chaque jour car il s'accorde aux cycles diurnes et nocturnes. Ces horloges permettent d'enregistrer des programmations pour offrir un éclairage réduit ou interrompu. Elles nous permettent d'économiser environ 300 heures d'éclairage par an » précise Éric Camus.

La maintenance préventive permet d'optimiser la logistique de maintenance. Les agents travaillent un temps donné sur un secteur défini et ne s'en éloignent que pour régler des problèmes qui réclament une réparation immédiate (maintenance curative). C'est ainsi qu'à partir de février 2015, lorsqu'ils auront achevé le secteur 1¹ le relamping démarrera sur le secteur autour d'Orthez.

1 : sur une ligne Nord-Ouest qui va de Labastide-Cézéracq, Artix, Lacq-Audéjos, Mont, Argagnon, Mesplède, Lacadée, jusqu'à Labeyrie et à l'est jusqu'à la frontière du territoire de la CCLO.

CHEMIN PIÉTON DE LA PISCINE DE MOURENX : ÉCLAIRAGE PAR DÉTECTION

Depuis novembre 2014, la lumière accompagne les pas des piétons qui empruntent le chemin qui relie le parking de la piscine à l'entrée de l'établissement.

Ce chemin est soumis à la réglementation « accessibilité » avec obligation de diffuser un éclairage moyen de 20 lux. 11 nouveaux candélabres équipés d'un système de détection de présence remplacent donc ceux qui avaient été détériorés. Lors de la détection, la puissance maximale de l'éclairage est atteinte au bout d'une seconde. Le niveau s'abaisse 20 secondes après l'absence de détection pour redescendre à 10 % de puissance.

À titre de comparaison, la consommation de la précédente installation était de 82 Watt en puissance permanente (pour un candélabre) alors qu'en « présence lumineuse », celle-ci est aujourd'hui réduite à 5,7 Watt.

90 % d'énergie sont ainsi économisés pour un gain annuel d'environ 500 €.

La communauté de communes de Lacq-Orthez, au titre de sa compétence éclairage public, a financé ces installations pour un montant total de 18 200 € H.T.

HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS :

« ASSURER UNE MÊME QUALITÉ DE SERVICE À L'ENSEMBLE DES HABITANTS »

A partir du 1^{er} avril 2015, le mode de gestion de la collecte des déchets change. Pour Alain Bouchecareilh, il s'agit d'un choix politique qui assure une même qualité de service irréprochable à l'ensemble des habitants de la CCLLO. Explications.



**ALAIN
BOUCHECAREILH,**

Vice-président de la CCLLO délégué à la collecte et au traitement des déchets, à l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères de Mourenx et au Centre d'Enfouissement Technique d'Orthez.

14 Qu'entendez-vous par harmonisation et quel est l'intérêt de changer un mode de fonctionnement déjà efficace ?

Harmoniser, c'est apporter un service identique à tous les habitants du territoire. Nous avons fait le choix de cette harmonisation pour éviter les différences de gestion des déchets au sein de notre territoire issu de deux fusions. Avant d'être réunis dans cette grande intercommunalité, chaque territoire avait son propre mode de fonctionnement. Maintenant que nous avons fusionné, il s'avère que ces disparités sont difficilement gérables au quotidien. L'objectif de cette harmonisation est donc d'apporter, à chaque habitant, un même service de qualité tout en maintenant la mixité de gestion publique et privée à moyens constants.

15 Est-ce que cette harmonisation va impacter tous les foyers à un même niveau ?

Non. Du simple fait des disparités existantes, il y aura forcément des niveaux d'impacts différents. Que ce soit sur la fréquence et les jours de collectes, sur les contenants ou sur le type de déchets collectés, tous les habitants seront impactés. Certains le seront plus que d'autres puisque cette harmonisation répond aussi à des exigences réglementaires et de sécurité¹. Pour ne donner qu'un seul exemple, il n'est plus possible aujourd'hui de collecter le verre dans le même contenant que les autres emballages. Car si le verre se brise au moment de la collecte, il n'est plus récupérable. Sans parler de la sécurité des agents des centres de tri !

Justement comment faire accepter ces changements ?

En insistant sur le fait que le budget de la CCLLO va être impacté par la baisse des dotations de l'État et que le champ de nos compétences est très large. Mais surtout, en rappelant que malgré des moyens réduits, les services et les aides à la population sont strictement les mêmes pour les 55 000 habitants ; que l'on parle de gestion des déchets mais aussi d'aides aux étudiants, d'aides aux économies d'énergies, de transport à la demande, de crèches, etc. Tout le monde est sur un pied d'égalité avec une qualité de service optimale. Il n'y a pas un secteur plus privilégié qu'un autre. C'est un choix politique fort. Aujourd'hui, je souhaite parler de solidarité. Depuis le 1^{er} janvier 2014, nos 61 communes sont unies et il n'est pas question de privilégier les unes plus que les autres. Pas plus qu'il n'est question d'effectuer un lissage par le bas. Chaque habitant doit être traité avec la même égalité de service, c'est un principe sur lequel nous ne dérogerons pas ; en matière de gestion des déchets comme ailleurs.

1 - lire ci-contre

LES RAISONS DE L'HARMONISATION

- **Réglementation** : la collecte en sacs et/ou caissettes ne répond plus à la recommandation R437 de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).
- **Sécurité** : la collecte en bacs permet de réduire les risques pour les usagers et les agents de collecte (coupures, douleurs musculaires...).
- **Hygiène** : la collecte en bacs roulants permet d'éviter les désordres causés par les animaux errants.
- **Économie et environnement** : la collecte une fois toutes les deux semaines des emballages ménagers permet de réduire significativement le kilométrage parcouru par les équipes de collecte.
- **Performance** : contrairement aux idées reçues, le mode de collecte du verre en apport volontaire est aussi performant que le porte-à-porte en terme de tonnages collectés.
- **Qualité du tri** : notamment pour le verre qui, mélangé avec les autres emballages, empêche le recyclage des autres matériaux.

HARMONISATION DE LA COLLECTE : MODE D'EMPLOI

A partir du 1^{er} avril 2015, tous les foyers seront équipés de 2 bacs roulants, pour chaque nature de déchets. Leur capacité sera adaptée à la composition de chaque foyer.

Les distributions de bacs aux foyers non équipés (ou partiellement équipés) seront effectuées au cours de permanences organisées dans les communes (salles communales ou autres). A cette occasion, des documents seront remis aux usagers afin de leur indiquer les jours de collecte des bacs ainsi que les consignes de tri.

Quelques jours avant la distribution, un courrier sera envoyé à tous les habitants pour leur préciser les jours, les horaires et le lieu des permanences.

Une colonne à verre pour 250 habitants

En ce qui concerne le verre, une étude démontre que la collecte en apport volontaire s'avère plus performante que la collecte en porte à porte (26 kg contre 29 kg par habitant en 2013, sur la CCLLO).

Moins onéreux et plus efficace, ce mode de collecte est privilégié nationalement : 83 % des habitants sont collectés en apport volontaire, 14 % en porte à porte, 3 % en double service.

Il est vrai que la facilité de stockage à domicile rend le dépôt en apport volontaire plus facile selon un rythme propre à chacun. Afin de faciliter le geste, des colonnes spécifiques seront réparties sur tout le territoire. Pour éviter les nuisances, ces colonnes seront insonorisées et le lieu des emplacements sera étudié avec les communes. Il faut compter une colonne pour 250 habitants.



**LES NOUVEAUX
MODES DE COLLECTE
démarreront à partir
du 1^{er} avril 2015.**



LES CAS PARTICULIERS

- **Les voies inaccessibles aux camions de collecte**
En raison du gabarit de certaines voies, certaines habitations ne pourront pas être collectées en porte-à-porte, les marches arrière n'étant pas possibles pour des raisons de sécurité.

La possibilité de collecte en porte-à-porte sera étudiée au cas par cas.

- **Centre-ville d'Orthez**
Compte-tenu de l'impossibilité de stocker les contenants dans les habitations du centre-ville, il n'y aura pas de modification du mode ni de la fréquence des collectes en avril 2015. La gestion reste identique à ce qu'elle est aujourd'hui : ordures ménagères : en sacs, 2 fois par semaine, emballages ménagers : en caissettes, 1 fois par semaine.

- **Habitations collectives de Mourenx**
Pour les emballages ménagers, les sacs seront remplacés par des contenants operculés disposés de préférence à l'intérieur des bâtiments et collectés une fois par semaine. Les ordures ménagères seront collectées 2 fois par semaine.

A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL

1 x SEMAINE



LES ORDURES MÉNAGÈRES seront collectées à votre domicile dans des bacs roulants **une fois par semaine** toute l'année.

2 x MOIS



LES EMBALLAGES RECYCLABLES seront collectés à votre domicile dans des bacs roulants tous les 15 jours (papiers - cartons - briques - acier - aluminium - plastiques (bouteille, flacon)).

SUR RDV



LES AUTRES COLLECTES Les collectes spécifiques telles que les encombrants et les déchets verts se feront sur demande en contactant le service des déchets de la CCLO (lire en page 23). Vous pouvez aussi utiliser les déchetteries pour ces déchets.

A VOS MARQUES, PRÊTS, TRIEZ !

Depuis dix ans, les études montrent que **80 % DES MÉNAGES ONT INTÉGRÉ LE TRI DES DÉCHETS** dans leur vie quotidienne. Ces résultats sont à analyser au regard de la multiplication des déchetteries dont le nombre est passé de 710 en 1990 à 4 500 aujourd'hui, et de la généralisation de conteneurs de tri sélectif dans le milieu urbain.

Ces dispositifs ont permis, notamment, **DE VALORISER 67 % DES EMBALLAGES MÉNAGERS ET DE COLLECTER SÉPARÉMENT 35 % DES PILES.**



LE SAVIEZ-VOUS

Chaque jour, les emballages triés par les habitants de la CCLO entrent dans la composition de :

255 couettes (bouteilles en plastique)

+ **1,6 km de tuyau** (flacon en plastique)

+ **7 chariots** de supermarché (acier)

+ **6 vélos** (aluminium)

+ **20 000 boîtes à chaussures** (papier, carton, briques alimentaires)

+ **8 300 bouteilles** en verre (bouteilles, flacons, pots, bocaux)

A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL



LES EMBALLAGES EN VERRE seront collectés en apport volontaire dans des colonnes spécifiques. Plus de 200 colonnes seront installées sur le territoire.

LA PAROLE D'ALAIN BOUCHECAREILH

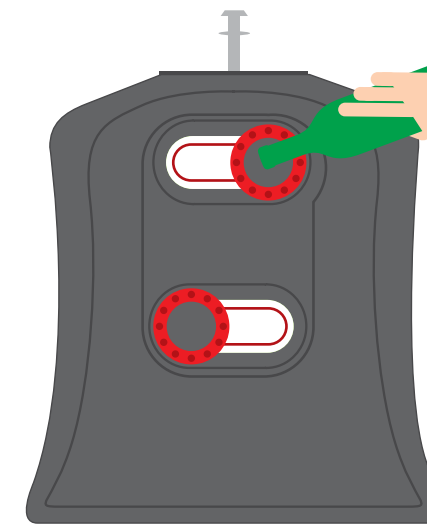
PLASTIQUES « NON RECYCLABLES » RECYCLÉS EN 2016!

« Eco-Emballages a fait un appel à candidature pour l'extension des consignes de tri : le plastique non recyclable (lire ci-dessous). Une filière de recyclage se met en place et nous espérons bien être sélectionnés car le centre de tri de Sévignacq¹ est performant et adapté. Si c'est le cas, notre poubelle de base pourra diminuer considérablement au bénéfice de la santé de notre planète. Nous pourrions peut-être lancer cette consigne de tri en janvier 2016 et ce sera une avancée majeure de recyclage. »

1- Le centre où la CCLO apporte ses emballages

Les plastiques qui seront concernés par cette consigne en 2016 :

- Pots de yaourt, de crème fraîche et de fromage blanc, barquettes alimentaires en plastique souple.
- Barquettes en plastique.
- Sac en plastique contenant des déchets, suremballages plastiques de bouteilles.
- Blisters plastiques, tubes plastiques.



UN SERVICE
« DÉCHETS »
AUTONOME

Le service déchets de la CCLO assure la gestion complète des déchets sur le territoire. Depuis la collecte jusqu'à la porte du centre de tri, la collectivité est tout à fait autonome. Cette chaîne emploie **41 agents**.

- **Le service administratif** - 4 personnes organisent cette gestion et répondent aux sollicitations des usagers – dotation, réparation, remplacement de contenants.
- **Sur le terrain** - 7 personnes travaillent au Centre d'Enfouissement Technique d'Orthez, 13 dans les déchetteries. 17 agents sont chargés des collectes.

Sur certains secteurs, la collecte est confiée à un prestataire privé.



SURVEILLEZ VOS BOITES AUX LETTRES !

Dans le courant des mois de février et mars, chaque habitant recevra dans sa boîte aux lettres une invitation à venir retirer son bac.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DE L'ACCUEIL COLLECTIF

La communauté de communes de Lacq-Orthez a pour compétence la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des établissements et des services d'accueil des enfants de 0 à 4 ans ; à l'exclusion de l'accueil périscolaire et des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). Elle assure donc la gestion de 4 crèches intercommunales sur les 7 que compte le territoire. Explications sur la politique menée en matière d'accueil collectif.

La communauté de communes de Lacq-Orthez a réalisé en 2014 un état des lieux de la petite enfance. Cet exercice a permis aux élus de lancer une réflexion globale sur la politique de la petite enfance qu'ils souhaitent mettre en place sur l'ensemble du territoire. En partant de cette base de données actualisée, réalisée en collaboration avec les partenaires financiers (CAF, PMI, MSA) et les structures « petite enfance » du territoire, les élus ont une vision concrète et juste des besoins, qui tient compte des places en structures collectives.

UN OBSERVATOIRE POUR RÉPONDRE À DES BESOINS IDENTIFIÉS

En 2013, l'observatoire de la petite enfance a cartographié le territoire. D'un constat est né une réflexion suivie d'actions fortes menées en faveur de la petite enfance :

- Tous les enfants de 0 à 3 ans, porteurs d'un handicap et bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), sont accueillis en accueil collectif sur le territoire.
- 33,5% des enfants sont accueillis dans les structures collectives et 43,8% le sont en accueil familial.
- En 2015, plus de 200 places en crèche sur le territoire - Orthez 45, Lagor 25, Sault-de-Navailles 15, Baigts-de-Béarn 15, Artix 30, Monein 24, Mourenx 25 et jardin d'enfants 15 - et 950 places chez les Assistants Maternels.



LE SAVIEZ-VOUS ?

■ **Accueil régulier :** les enfants peuvent être accueillis quelques demi-journées à plusieurs jours par semaine. Le temps est adapté à chaque enfant et est variable selon le besoin de la famille. Crèches ouvertes du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

■ **Accueil occasionnel :** votre enfant peut-être accueilli en crèche si vous avez besoin de temps pour un rendez-vous important ou rechercher un emploi. Cet accueil aura lieu sur les jours disponibles et en fonction des places libres. Pour connaître les possibilités et les modalités d'accueil, veuillez contacter les structures (coordonnées en p. 19).

LE RAM : UN LIEU D'ANIMATION, DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Deux Relais d'Assistants Maternels (RAM) existent sur le territoire de la CCLO : un associatif géré par l'association Amayra, soutenu financièrement par la CCLO, et un intercommunal, le RAM d'Orthez. Ce dernier propose, tout au long de l'année, des réunions d'information, des activités et un véritable accompagnement de la relation parents / assistants maternels. Il oriente, par exemple, les parents pour trouver un mode de garde collectif ou familial sur le territoire et il peut aider les assistants maternels à rédiger un contrat. Parents, assistants maternels et enfants peuvent participer hebdomadairement à des activités de piscine, de

musique, d'éveil, de psychomotricité mais également à des ateliers de cuisine et des ateliers intergénérationnels organisés en partenariat avec une maison de retraite. Autre avantage de ce service géré par la CCLO : il se déplace dans les communes du canton d'Orthez et propose un service itinérant deux journées par mois. Important : contactez le RAM pour toute inscription aux activités et pour toute demande de rendez-vous individuel. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Retrouvez le programme complet sur www.cc-lacqorthez.fr et toutes les coordonnées en p.23.

2 NOUVELLES CRÊCHES

Le 5 janvier, les enfants de 10 semaines à 5 ans révolus ont découvert les deux nouvelles crèches de Baigts-de-Béarn et de Sault-de-Navailles. Construites à l'identique, elles accueilleront à terme chacune une quinzaine d'enfants. Quelques places sont encore disponibles. Rencontre avec les nouvelles directrices de ces deux crèches intercommunales.

TEA LENG LIM, Directrice de la crèche de Sault-de-Navailles



Précédemment directrice de la crèche associative de Bedous puis de celles de Louvie-Juzon et de Laruns, cette professionnelle de la petite enfance a souhaité travailler au sein d'une collectivité locale. « La CCLO est un territoire qui se mobilise pour la petite enfance et c'est donc naturellement que j'ai eu envie de la rejoindre. Ouvrir une nouvelle structure est une aventure extraordinaire ! » conclut, enthousiaste, Tea Leng LIM.

LAURE PEDEPRAT, Directrice de la crèche de Baigts-de-Béarn



Originaire de Bellocq, cette jeune femme était précédemment directrice adjointe de la crèche de Bidache. Assurer à la fois la direction de la structure et participer à la construction des projets pour les enfants a été une formidable opportunité pour elle : « J'envisage dans un futur proche de faire participer les enfants au développement culturel local et de faire venir des intervenants au sein de la crèche ; toujours dans l'objectif de favoriser l'éveil des enfants ».

LES CRÊCHES DU TERRITOIRE

LES INTERCOMMUNALES

- Crèche du Soleil levant
49 bis rue des écoles
64150 LAGOR
Tél : 05 59 02 51 24
- Crèche Les canailous
Impasse Bel air - 64300 ORTHEZ
Tél. : 05 59 69 14 91
- Crèche Graines d'éveil
4 lotissement Pédebernard
64300 BAIPTS-DE-BEARN
Tél. : 05 59 65 86 84
- Crèche Les mini pousses
478 rue d'Aquitaine - 64300
SAULT-DE-NAVAILLES
Tél. : 05 59 67 90 12

LA COMMUNALE

- Crèche L'îlot petits pieds
Avenue 2^{ème} DB - 64170 ARTIX
Tél : 05 59 83 29 62

LES ASSOCIATIVES

- Crèche de Mourenx
Centre Duquesnois - Bd de la République - 64150 MOURENX
Tél : 05 59 60 42 83
- Halte garderie Cool-Couche
Rue Pont Lat - 64360 MONEIN
Tél : 05 59 21 31 47

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

- Crèches d'Orthez, Lagor, Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles : courrier à l'attention du Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez - rond-point des chênes, BP 73, 64150 Mourenx et rencontre avec la directrice.
 - Crèches d'Artix, Monein et Mourenx : contacter la Directrice de la crèche.
- Plus d'informations sur : cc-lacqorthez.fr/a-votre-service/petite-enfance.html

VISITE GUIDÉE DE CES DEUX NOUVEAUX LIEUX DE VIE QUI CONJUGENT MODERNITÉ, PRATICITÉ ET SÉCURITÉ POUR LES ENFANTS.

ARCHITECTE
GAUCHE-MURU, À ORTHEZ



UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES PARENTS

De taille identique, le personnel des crèches de Baigts-de-Béarn et Sault-de-Navailles se compose de la façon suivante :

- 1 éducatrice/directrice à temps complet (50% à la direction et 50% auprès des enfants, chargée de l'éveil),
- 3 auxiliaires puéricultrices à temps complet,
- 1 CAP petite enfance à temps complet,
- 1 agent d'entretien à 15 heures par semaine,
- 1 médecin référent,
- 1 psychologue.



L'équipe éducative de Baigts-de-Béarn



L'équipe éducative de Sault-de-Navailles



LE PROJET EN CHIFFRES (PAR CRÈCHE)

Le coût total est de 663 500€ H.T.
Financement :

- 403 500 € par la CCLO, Maître d'ouvrage,
- 120 000 € par la Caisse d'Allocation Familiale,
- 67 500 € par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques,
- 62 500€ par l'État (DETR),
- 10 000 € par la Mutuelle Sociale Agricole.



UNE PSYCHOLOGUE

à la disposition, sur rendez-vous, des enfants, des parents et du personnel.



L'ACCUEIL

Un temps nécessaire pour les enfants, les parents et l'équipe éducative.



ESPACES DE JEUX

4 espaces pensés pour encourager l'imagination des enfants et organiser les activités de groupes telles que le chant et la lecture.



SALLE À MANGER

Les déjeuners et goûters des enfants, élaborés par une équipe formée à la diététique, sont livrés par le restaurant municipal d'Orthez. Cet espace modulable est également utilisé pour les activités manuelles.



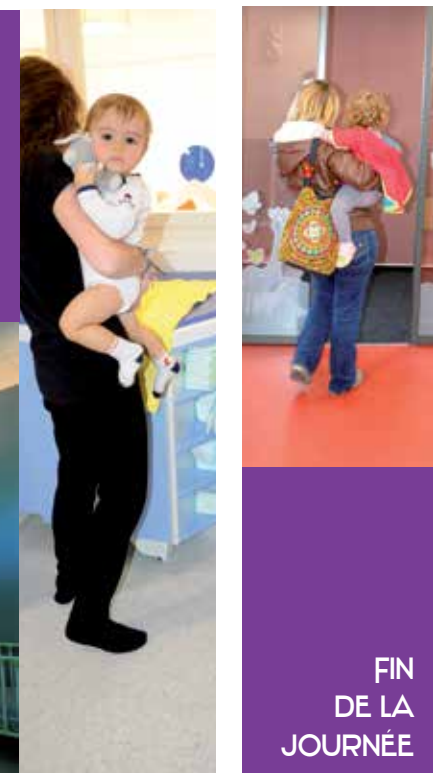
LE RAM

Le RAM dispose d'une salle «activités» pour son service itinérant au sein de la crèche et communique avec celle-ci par une séparation coulissante.



CHAMBRES

3 dortoirs de 5 couchages accueillent bébés, moyens et grands. Les enfants s'endorment rassurés par le ciel étoilé de Calliope, du petit ours ou encore de Pégase.



FIN
DE LA
JOURNÉE

CULTURA DE NOSTE

« Promouvoir la langue et la culture occitane dans la version Gasconne-Béarnaise », telle est la mission que s'est donnée l'association Cultura de Noste sur le territoire orthézien.

La promotion de la culture béarnaise sur le territoire a été initiée par l'ancienne communauté de communes du canton d'Orthez en 2005 ; date à laquelle elle crée en son sein une commission extra communautaire chargée d'animer l'activité. En 2013, cette commission se constitue en association loi 1901. C'est ainsi que naît Cultura de Noste, une association d'une cinquantaine d'adhérents, bien ancrée sur le territoire. Ses actions s'organisent la plupart du temps en partenariat avec le CFPOC1, la calendreta d'Orthez et des associations parmi lesquelles on retrouve, l'Ostau Bearnes, d'Oc Si Gausas et Per Noste. Autres partenaires, les communes et associations communales culturelles, sportives et comité des fêtes. Cultura de Noste organise avec elles des animations portant sur la culture béarnaise. Les bénéficiaires de ces manifestations leur sont ensuite reversés.

Les thèmes des 6 manifestations annuelles tournent bien évidemment autour des racines : la langue mais aussi le chant, la danse, le patrimoine et le rugby ! « *Lo dia de la lenga* » rassemble, par exemple, des gens qui veulent se familiariser avec le parlé et l'écrit de la langue. « *Nous proposons, entre autres, un speed-dating béarnais entre connaisseurs de la langue et moins aguerris. Une dictée en béarnais se transforme ensuite en un moment convivial* » précise Jacques Laulhé, son Président.

Tous les mois, un atelier de chant traditionnel est ouvert à tous et participe à l'animation dans les villages. « *Nous essayons de redonner vie à des chants anciens qui ont quasiment disparu et explorer des chants plus modernes.* » explique Jacques Laulhé qui, en passionné, renchérit : « *En 2015, attendez-vous à des nouveautés, avec des ateliers de danse à Ramous et un festival de danse à Sault-de-Navailles.* »

1 - Centre de formation professionnel en lingua e culturaloccitanes



LO MARATON DE LA CANTA est un rendez-vous incontournable de la polyphonie béarnaise (chorale, groupes de musique, chanteurs) de la région d'Orthez.

RENSEIGNEMENTS :

Jacques Laulhé
1275 route des Pyrénées
64300 Lanneplà
06 09 60 33 75
jacques.laulhe@laposte.net
Site : www.culturaldenosta.jimdo.com

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

■ PÔLE RESSOURCES	05 59 60 95 41
Vie associative	05 59 60 95 41
Communication	05 59 60 73 55
Ressources humaines	05 59 60 73 51
Finances & marchés publics	05 59 60 95 44
Informatique/Aménagement numérique	05 59 60 73 57
Système d'Information Géographique	05 59 60 73 54
Accueil	05 59 60 03 46

■ PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	05 59 60 95 47
Relais administratif à Orthez	05 59 60 55 59
Bâtiments/Eclairage public/	
Espaces verts	05 59 60 84 24
Infrastructures/Voirie/Bureau d'études	05 59 60 55 60
Urbanisme Mourenx	05 59 60 73 50
Urbanisme Orthez	05 59 60 81 61

■ PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE	05 59 60 95 46
Plan local de randonnées	05 59 60 95 46
Transport à la demande	05 59 60 49 59
Habitat	05 59 60 55 05
Petite enfance	05 59 60 95 48
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants	05 59 60 95 48
Politiques contractuelles	05 59 60 49 59
Ecole de Musique d'Orthez	05 59 69 26 04

■ PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	05 59 60 73 56
Commerce et artisanat	05 59 60 84 28
Aides aux entreprises	05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture	05 59 60 84 21
Tourisme	05 59 60 55 06

■ PÔLE ENVIRONNEMENT	05 59 60 73 49
Service déchets	05 59 60 95 42
Aides aux économies d'énergie	05 59 60 73 49
Risques technologiques et naturels	05 59 60 73 49

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

■ TÊTE DE RÉSEAU DU PÔLE

Bibliothèque municipale
Place Jules Verne - 64150 MOURENX
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@biblio-mourenx.com
Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h-18h
Mercredi, samedi : 9h30-12h / 13h30-17h
Jeudi, vendredi : 13h30-17h
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau
Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

■ PETITE ENFANCE

■ ARTIX - Relais Assistantes Maternelles Amayra
20 cité Pondix - 64170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@wanadoo.fr

■ BAIGTS-DE-BÉARN - Crèche Graines d'éveil
4 lotissement Pédebernard
64300 BAIGTS-DE-BEARN
Tél : 05 59 65 86 84

■ LAGOR - Crèche du Soleil levant
49 bis rue des écoles - 64150 LAGOR
Tél : 05 59 02 51 24

■ ORTHEZ
Crèche Les canaillous
Impasse Bel air - 64300 ORTHEZ
Tél : 05 59 69 14 91

Relais Assistants Maternels
Maison de la petite enfance - 2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel : maison.petite.enfance@cc-lacqorthez.fr

■ SAULT-DE-NAVAILLES - Crèche Les mini pousses
478 rue d'Aquitaine 64300 SAULT-DE-NAVAILLES
Tél : 05 59 67 90 12

■ CYBER-BASES

■ MOURENX - Tête de réseau
20 place du Béarn - Tél : 05 59 71 71 16
Mardi : 9h30-12h / 14h-18h30
Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Jeudi : 14h-18h30
Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Samedi : 9h30-13h30
www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE

■ DÉCHETTERIES

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76
du mardi au samedi inclus
de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (horaires d'hiver), de 9h à 12h/de 14h à 18h (horaires d'été)

■ CARDESSE

Route départementale 9
Mardi et jeudi,
de 15h à 17h (hiver) et jusqu'à 18h (été)

■ LUCQ-DE-BÉARN

Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h30

■ MASLACQ

27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89
lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 13h/de 15h à 19h (été),
de 9h à 12h30/de 13h30 à 18h (hiver).

■ MONEIN

Route de Pardies
Tél : 05 59 21 48 59
lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h/de 13h30 à 18h30.

■ MOURENX

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80
lundi au samedi de 10h à 19h
dimanche de 9h à 12h

■ ORTHEZ

Route de Bonnut
lundi au vendredi de 8h à 12h/13h30 à 17h30 - samedi de 9h à 12h/13h30 à 17h30 (hiver), 8h à 12h/13h30 à 17h30 (été)

■ RAMOUS

Route impériale
Tél : 05 59 65 97 01
mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h
- samedi de 9h à 12h (hiver), de 9h à 12h/13h30 à 17h30 (été)

■ PERMANENCES D'INFORMATIONS

■ BUREAU DU LOGEMENT :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 60 07 23
Mairie d'Artix :
Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 83 29 54

■ LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

CCLO à Mourenx : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 73 50

CCLO à Orthez : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

Dans toutes les communes sur rendez-vous.

■ LES PERMANENCES ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Le 1^{er} vendredi du mois à la Mairie d'Arthez-de-Béarn ;
- Le 2^{ème} vendredi du mois à la Mairie de Puyoô ;
- Le 3^{ème} vendredi du mois à la CCLO d'Orthez ;
- Le 4^{ème} vendredi du mois à la Mairie de Monein.

Tous les jours (hors permanences mairies), à la CCLO, rond-point des chênes, à Mourenx - Tél. 05 59 60 73 49

Abonnez-vous à la Newsletter pour recevoir toute l'actualité de la CCLO :
cc-lacqorthez.fr



Jacques Cassiau-Haurie, Président,
et l'ensemble des élus de la communauté de communes de Lacq-Orthez,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

bonne année

Abidos ■ Abos ■ Argagnon ■ Arnos
■ Arthez-de-Béarn ■ Artix ■
Baigts-de-Béarn ■ Balansun ■
Bellocq ■ Bézingrand ■ Biron
■ Bonnut ■ Boumourt ■
Cardesse ■ Casteide-
Cami ■ Casteide-
Candau ■

■ Castétis ■ Castetner
■ Castillon-d'Arthez ■ Cescau
■ Cuqueron ■ Doazon ■ Hagetaubin
■ Laa-Mondrans ■ Labastide-
Cézéracq ■ Labastide-Monréjeau
■ Labeyrie ■ Lacadée
■ Lacommande ■ Lacq-Audéjos
■ Lagor ■ Lahourcade ■ Lanneplaa

la fibre
solidaire

■ Loubieng ■ Lucq-de-Béarn ■ Maslacq ■ Mesplède
■ Monein ■ Mont - Arance - Gouze - Lendresse
■ Mourenx ■ Noguères ■ Orthez - Sainte-Suzanne
■ Os-Marsillon ■ Ozenx-Montestrucq ■ Parbayse
■ Pardies ■ Puyoô ■ Ramous ■ Saint-Boès ■ Saint-
Girons-en-Béarn ■ Saint-Médard ■ Salles-Mongiscard
■ Sallespisse ■ Sarpourenx ■ Sault-de-Navailles
■ Sauvelade ■ Serres-Sainte-Marie ■ Tarsacq ■ Urdès
■ Viellenave-d'Arthez ■ Vielleseure

24